

Séance du Conseil d'agglomération de Fribourg
Sitzung des Agglomerationsrats Freiburg

Date / Datum: jeudi 24 juin 2021 / Donnerstag, 24. Juni 2021

Lieu / Ort: Halle ABC, Forum Fribourg, route du Lac 12, Granges-Paccot

Présidence / Präsidentschaft:

M. Gabriel **Litzistorf**, Doyen, Belfaux

M. Nicholas **Creak**, Président, Marly

M. Vladimir **Colella**, Vice-président, Givisiez

M. Félicien **Frossard**, Secrétaire général

Préposée au Procès-verbal / Protokollführerin:

Mme Noémie **Nicolas**, Assistante de direction

Excusé-e-s / Entschuldigungen:

MM. Nicolas **Rérat** (Matran), Vincent **Schickel** (Belfaux) et Marc **Vonlanthen** (Fribourg)

Première partie / Erster Teil

Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates

Présent-e-s / Anwesenden

Avry

Mme Éliane **Dévaud-Sciboz** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

Belfaux

Mme Muriel **Frésard** ainsi que MM. Diego **Frieden**, Gabriel **Litzistorf** et François **Vallat**

Corminboeuf

Mmes Chantal **Angéloz** et Anne-Élisabeth **Nobs** ainsi que MM. Alain **Lunghi** et Dario **Viel**

Düdingen

MM. Herbert **Burri**, Urs **Hauswirth**, Niklaus **Mäder**, Thomas **Meyer**, Dylan **Porchet** et Adrian **Schwaller**

Fribourg

Mmes Andrea **Burgener Woeffray**, Anne-Elisabeth **Cattaneo-Python**, Océane **Gex**, Nadège **Piller** et Andréa **Savoy** ainsi que MM. Bernhard **Altermatt**, Gérald **Collaud**, Laurent **Dietrich**, Christophe **Giller**, Grégory **Grin**, François **Miche**, Pierre-Olivier **Nobs**, Pierre-Alain **Perritaz**, Thierry **Pochon**, Léo **Sapia**, Thierry **Steiert**, Jérémie **Stöckli** et François **Yerly-Brault**

Givisiez

MM. Vladimir **Colella**, Eric **Mennel**, Marcel **Tortorella** et Didier **Carrard**

Granges-Paccot

Mme Marjorie **Jaquet** ainsi que MM. Jean-Louis **Barras**, Alexis **Overney** et René **Schneuwly**

Marly

Mme Marie **Davet** ainsi que MM. Bernard **Clerc**, Christophe **Maillard**, Frédéric **Mischler**, César **Murangira** et Jean-Pierre **Oertig**

Matran

MM. Jean-Luc **Dumoulin**, Christophe **Pierret** et Nicolas **Rérat**

Villars-sur-Glâne

Mmes Katharina **Buchs** et Francine **Defferrard** ainsi que MM. Jacques **Dietrich**, François **Grangier**, Bruno **Marmier**, Claude **Monney** et Alexandre **Wicht**

Membres du Conseil d'agglomération issus de l'élection complémentaire / Mitglieder des Agglomerationsrates aus den Ergänzungswahlen

Mmes Maria-Antonietta **Mollica** (Düdingen) et Géraldine **von der Weid** (Avry) ainsi que MM. Bernard **Chassot** (Matran), Jonathan **Collaud** (Corminboeuf), Nicholas **Creak** (Marly), Simon **Jordan** (Fribourg), Dimitri **Küttel** (Villars-sur-Glâne), Yves **Litandi** (Granges-Paccot), Florian **Müller** (Fribourg), Vincent **Schickel** (Belfaux) et Marc **Vonlanthen** (Fribourg)

Deuxième partie / Zweiter Teil

Présent-e-s / Anwesenden

Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates:

Avry

Mme **von der Weid** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

Belfaux

MM. Diego **Frieden**, Gabriel **Litzistorf**, Vincent **Schickel** et François **Vallat**

Corminboeuf

Mme Chantal **Angéloz** ainsi que MM. Jonathan **Collaud**, Alain **Lunghi** et Dario **Viel**

Düdingen

Mme Maria-Antonietta **Mollica** et MM. Herbert **Burri**, Niklaus **Mäder**, Thomas **Meyer**, Dylan **Porchet** et Adrian **Schwaller**

Fribourg

Mmes Anne-Élisabeth **Cattaneo-Python**, Océane **Gex**, Nadège **Piller** et Andréa **Savoy** ainsi que MM. Bernhard **Altermatt**, Gérald **Collaud**, Laurent **Dietrich**, Christophe **Giller**, Grégory **Grin**, Simon **Jordan**, François **Miche**, Florian **Müller**, Pierre-Alain **Perritaz**, Thierry **Pochon**, Léo **Sapia**, Jérémie **Stöckli**, Marc **Vonlanthen** et François **Yerly-Brault**

Givisiez

MM. Didier **Carrard**, Vladimir **Colella** et Marcel **Tortorella**

Granges-Paccot

Mme Marjorie **Jaquet** ainsi que MM. Jean-Louis **Barras**, Yves **Litandi** et Alexis **Overney**

Marly

Mme Marie **Davet** ainsi que MM. Nicholas **Creak**, Christophe **Maillard**, Frédéric **Mischler**, César **Murangira** et Jean-Pierre **Oertig**

Matran

MM. Bernard **Chassot**, Jean-Luc **Dumoulin**, et Nicolas **Rérat**

Villars-sur-Glâne

Mme Katharina **Buchs** ainsi que MM. Jacques **Dietrich**, François **Grangier**, Dimitri **Küttel**, Bruno **Marmier**, Claude **Monney** et Alexandre **Wicht**

Membres du Comité d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsvorstandes:

Mmes Andrea **Burgener Woeffray** (Fribourg), Francine **Defferrard** (Villars-sur-Glâne), Éliane **Dévaud-Sciboz** (Avry), Anne-Élisabeth **Nobs** (Corminboeuf), Muriel **Frésard** (Belfaux) et Éric **Mennel** (Givisiez) ainsi que MM. Bernard **Clerc** (Marly), Pierre-Olivier **Nobs** (Fribourg), Urs **Hauswirth** (Düdingen), René **Schneuwly** (Granges-Paccot), Thierry **Steiert** (Fribourg) et Christophe **Pierret** (Matran)

Ordre du jour / Tagesordnung:

Première partie / Erster Teil

1. **Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**
2. **Discours inaugural de la législature / Eröffnungsansprache der Legislatur**
3. **Élection des membres du Comité d'agglomération / Wahl der Mitglieder des Agglomerationsvorstandes**

Deuxième partie / Zweiter Teil

4. **Élections au Bureau du Conseil d'agglomération / Wahlen in das Büro des Agglomerationsrates**
 - 4.1 Présidente/Président / Präsidentin/Präsident
 - 4.2 Vice-présidente/Vice-président / Vizepräsidentin/Vizepräsident
 - 4.3 Scrutatrices et scrutateurs / Stimmzählerinnen und Stimmzähler
5. **Élection des membres de la Commission financière / Wahl der Mitglieder der Finanzkommission**
6. **Élection des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Wahl der Mitglieder der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt**
7. **Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2021 / Genehmigung des Protokolls der Sitzung vom 18. März 2021**
8. **Révision partielle du Règlement du Conseil d'agglomération concernant le vote électronique / Teilrevision des Reglements des Agglomerationsrates bezüglich der elektronischen Abstimmung**
 - 8.1 Présentation du message n° 1 / Präsentation der Botschaft Nr. 1
 - 8.2 Examen du message et lecture des articles modifiés du règlement / Prüfung der Botschaften und Lesung der abgeänderten Artikel des Reglements
 - 8.3 Adoption du Règlement / Annahme des Reglements
 - 8.4 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
9. **Divers / Verschiedenes**

Glossaire / Glossar:

Toutes les abréviations sont en italique dans le document / Alle Abkürzungen in diesem Dokument sind in Schrägschrift dargestellt.

Abréviation	Définition	Abkürzung	Definition
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique	Agglomeration	Agglomeration Freiburg (Institution) als politisches Organ (Legislative und Exekutive) mit einer Verwaltungs- und einer Fachstelle
agglomération fribourgeoise	agglomération fribourgeoise (territoire)	Freiburger Agglomeration	Freiburger Agglomeration (Gebiet)
Bureau du Conseil	Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Ratsbüro	Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg	KRMU	Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg
CARM	Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg	KrRM	Kommission für die regionale Raumplanung und die Mobilität der Agglomeration Freiburg
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg	FK	Finanzkommission der Agglomeration Freiburg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Vorstand	Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg	Mitgliedgemeinden	Mitgliedgemeinden der Agglomeration Freiburg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Rat	Agglomerationsrat der Agglomeration Freiburg
Conseil d'Etat	Conseil d'Etat du canton de Fribourg	Staatsrat	Staatsrat des Kantons Freiburg
Coriolis Infrastructures	association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération fribourgeoise	Coriolis Infrastrukturen	Gemeindeverband für Kulturpolitik in der freiburger Agglomeration
DAEM	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg	ARUM	Aufgabenbereich der Raumplanung, der Umwelt und der Mobilität der Agglomeration Freiburg
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg	AF&P	Aufgabenbereich der Finanzen und des Personals der Agglomeration Freiburg
DP	Dicastère des promotions (culture, économie et tourisme) de l'Agglomération de Fribourg	AF	Aufgabenbereich der Förderungen (Kultur, Wirtschaft und Tourismus) der Agglomeration Freiburg

Abréviation	Définition	Abkürzung	Definition
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne	EPFL	Eidgenössische Technische Hochschule Lausanne
Grand Conseil	Grand Conseil du canton de Fribourg	Grosser Rat	Grosser Rat des Kantons Freiburg
Grand Fribourg	projet de fusion des communes d'Avry, de Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne	Grossfreiburg	Fusionsprojekt der Gemeinden Avry, Belfaux, Corminboeuf, Freiburg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran und Villars-sur-Glâne
membre du Conseil	membre du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Ratsmitglieder	Mitglied des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg
PA	projet-s d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (PA1, PA2, PA3, PA4)	AP	Agglomerationsprogramm der Agglomeration Freiburg
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg	AP4	Agglomerationsprogramm der vierten Generation der Agglomeration Freiburg
PLR	parti libéral-radical	FDP	Freisinnige Demokratische Partei
PS	Parti socialiste	SP	Sozialdemokratische Partei
PV	procès-verbal	PK	Protokoll
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg adopté par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juin 2019	Ratsreglement	Reglement des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg vom Agglomerationsrat am 13. September 2018 angenommen und vom Staatsrat am 24. Juni 2019 genehmigt
scrutateurs	membres (scrutateurs et scrutatrices) du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg qui concourent au bon déroulement et au dépouillement du scrutin	Stimmzähler	Mitglieder (Stimmzähler und Stimmzählerinnen) des Ratsbüros der Agglomeration Freiburg, die für den guten Verlauf der Abstimmungen und der Stimmauszählung besorgt sind
scrutateurs provisoires	membres (scrutateurs et scrutatrices) du Bureau provisoire du Conseil de l'Agglomération de Fribourg qui concourent au bon déroulement et au dépouillement du scrutin	provisorische Stimmzähler	Mitglieder (Stimmzähler und Stimmzählerinnen) des provisorischen Ratsbüros der Agglomeration Freiburg, die für den guten Verlauf der Abstimmungen und der Stimmauszählung besorgt sind
Suppléants	Membres du Conseil d'agglomération issus de l'élection complémentaire	Ersatzmitglieder	Mitglieder des Agglomerationsrates im Anschluss an die Ergänzungswahlen
TP	transport public	ÖV	Öffentlicher Verkehr
TPF	Transports publics fribourgeois	TPF	Freiburgische Verkehrsbetriebe
TA1	TransAgglo 1, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise (Avry, Matran, Villars-sur-Glâne, Fribourg, Granges-Paccot et Düdingen)	TA1	TransAgglo 1, Langsamverkehrsachse, die die Freiburger Agglomeration durchquert (Avry, Matran, Villars-sur-Glâne, Freiburg, Granges-Paccot und Düdingen)

Le Doyen. Monsieur le Préfet de la Sarine, chères et chers collègues du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)*, Mesdames et Messieurs les représentant-e-s de la presse, Mesdames et Messieurs les invité-e-s, selon les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), étant donné que nous sommes moins de cent personnes ce soir, le dépôt du masque est accepté si nous sommes assis à notre place. Dès que nous quittons notre place, nous devons remettre notre masque. Nous vous invitons à mettre en œuvre les recommandations émises par les autorités sanitaires. Une liste de présence est établie pour permettre le traçage des personnes présentes ce soir. Du gel hydro alcoolique est à votre disposition dans la salle.

Félicien Frossard. Wir erinnern an die Sanitärmassnahmen, die sie alle kennen, und bitten Sie sie auch jederzeit zu beachten. Da wir heute Abend weniger als 100 Personen sind, wird das Maskenpfand akzeptiert, wenn wir auf unseren Plätzen sitzen. Sobald wir unseren Platz verlassen, müssen wir unsere Masken wieder aufsetzen.

Le Doyen. Je donne la parole à M. le Préfet de la Sarine.

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil*, Sehr geehrte Mitglieder des *Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg (nachstehend Rat)*, Mesdames et Messieurs les représentant-e-s de la Presse, Meine Damen und Herren, Liebe Gäste, es ist für mich eine grosse Freude und eine Ehre zugleich, Sie an dieser Vereidigungszeremonie willkommen zu heissen. Es ist nicht das erste Mal, dass Sie an einer solchen Vereidigungszeremonie teilnehmen. Es ist schon ein paar Mal in diesem Jahr vorgekommen, sei es bei meinem Kollegen, dem Oberamtmann des Sensebezirks, Manfred Raemy, oder hier im Forum Fribourg für die Teilnehmer aus dem Saanebezirk.

C'est tout un symbole pour moi de vous accueillir à Forum Fribourg. Wie Sie wissen, war das Forum im alten Rom der Mittelpunkt der Stadt, ein Platz, wo man die verschiedensten Mitglieder der Gesellschaft treffen konnte. Le forum (place du marché), l'agora (place publique) dans l'antiquité romaine, était le lieu de rencontre par excellence. Forum Fribourg a malheureusement particulièrement bien porté son nom durant cette période de pandémie, puisqu'il a été et est encore utilisé pour les séances de certaines autorités, telles que le *Grand Conseil du canton de Fribourg (ci-après Grand Conseil)* et le *Conseil*, et pour la vaccination ainsi que les tests COVID-19. Nous saisissons effectivement l'importance de ce lieu. Le fait que cette séance d'assermentation, respectivement séance de reconstitution des organes de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)*, ait lieu également dans ce lieu nommé Forum est un signe particulier pour une autre raison. Treize années auparavant, approximativement, *l'Agglomération* a été créée suite à une votation. Durant ces treize années, elle a fonctionné comme un lieu de rencontre entre les représentants des différentes communes de ce périmètre de *l'agglomération fribourgeoise* et entre les membres des différents organes. Vous êtes de simples citoyens, des membres du *Conseil* ainsi que des membres des exécutifs et des législatifs communaux. C'est tout ce travail de faire connaissance, d'apprendre à se connaître et d'apprendre à travailler ensemble, qui a permis durant ces années à *l'Agglomération* de prendre son envol et de réaliser déjà de très nombreux et très beaux projets. Je ne vais pas tous les citer, mais j'aimerais évidemment relever, tout particulièrement, les *projets d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA)* des différentes générations, dont le *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)* que le *Conseil* de la précédente législature a finalisé et adopté le 1^{er} avril dernier. J'aimerais remercier et féliciter l'ensemble des personnes qui ont permis toutes ces réalisations durant ces différentes années, que ce soit dans le domaine du tourisme, de la culture, de l'environnement, de l'aménagement et de la mobilité. Cela a contribué à raffermir les liens à l'intérieur de *l'agglomération fribourgeoise* et à tisser d'excellentes collaborations vers l'extérieur de ce territoire. J'aimerais le saluer. *L'Agglomération* a non seulement réalisé ce travail en vue de l'élaboration du *PA4*, mais aussi afin de concrétiser le Plan directeur régional du district de la Sarine (PDR-Sarine), en travaillant de concert avec le district. J'aimerais à nouveau remercier le *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)* sortant pour ce travail et pour l'ouverture dont il a fait preuve dans le cadre de ces collaborations. De plus, j'aimerais remercier et féliciter M. Frossard et toute son équipe administrative. *L'Agglomération* a, à son service, des personnes extrêmement expertes dans de multiples domaines. Elles mènent ainsi leurs travaux avec beaucoup de savoir-faire et d'efficacité (applaudissements).

Treize ans sont une belle période et une longue étape. Cessons de regarder le passé de *l'Agglomération* et observons maintenant son avenir, durant cette nouvelle législature. Le 26 septembre prochain aura lieu un vote consultatif portant sur la poursuite du processus de fusion des communes. Or, ce processus a étroitement affaire avec *l'Agglomération*, même s'il n'est pas question de concurrence. Il y a de forts liens relatifs au périmètre de *l'agglomération fribourgeoise*. À part la commune de Düdingen, les autres *communes membres de l'Agglomération de Fribourg (ci-après communes membres)* sont impliquées, pour l'instant en tout cas, dans ce projet de fusion. Évidemment, le résultat de ce vote consultatif, respectivement de tout le processus, aura une importance déterminante sur l'avenir de *l'Agglomération*.

J'ai évoqué les enjeux portant sur l'intérieur de *l'agglomération fribourgeoise*, mais ceux-ci concernent également l'extérieur. Malgré les très fortes et belles réalisations de *l'Agglomération*, une réserve a toujours été exprimée sur la réalité territoriale. En effet, les périmètres institutionnel et fonctionnel de l'agglomération fribourgeoise ne sont pas identiques actuellement. La présente législature sera l'occasion de réfléchir concrètement à une extension de ce périmètre institutionnel. Les *communes membres ainsi que* des communes sarinoises, singinoises et du Haut-Lac francophone, sont concernées par cette potentielle extension. Pour les affaires structurelles, la délégation du *Conseil d'État du canton de Fribourg (ci-après Conseil d'État)* a d'ailleurs convié toutes ces communes à une séance qui aura lieu le 7 juillet 2021 à l'Institut agricole de l'État de Fribourg (IAG) de Posieux-Grangeneuve. Je me réjouis d'y retrouver les représentants de ces communes. Durant cette nouvelle législature, de multiples travaux seront réalisés et de nombreuses réflexions seront menées. Il vous incombera de développer une nouvelle vision d'avenir et de mener des travaux de transition, tout en poursuivant activement la gestion des affaires et la mise en œuvre des divers projets de *l'Agglomération*. Par conséquent, d'importants défis vous attendent. Je vous remercie encore chaleureusement de vous être mis à disposition, non seulement de votre commune, mais aussi de votre région. En acceptant votre élection à ce *Conseil*, vous avez accepté de vous mettre au service de cette région pour relever tous ses défis. Je vous souhaite une législature pleine de succès et de projets enthousiasmants. Je vous remercie pour votre attention (applaudissements).

Je vais maintenant procéder à l'assermentation formelle des membres du *Conseil*. Je prie les représentants des *communes membres*, les invité-e-s et le public de se lever. Je vais à présent donner lecture de la formule du serment et de la promesse solennelle, en français et en allemand. Je ferai ensuite l'appel nominal des membres du *Conseil*. A l'appel de votre nom, je vous prie de lever la main droite et de dire «Je le jure» ou «Je le promets». Ich werde jetzt die Eidesformel und das feierliche Versprechen in Französisch und Deutsch verlesen. Beim Aufruf Ihres Namens erheben Sie bitte die rechte Hand und erklären in Ihrer eigenen Sprache: "Ich schwöre es" oder "Ich verspreche es".

La formule du serment est la suivante : « Je jure d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que je veux que Dieu m'assiste ». La formule de la promesse est la suivante : « Je promets sur mon honneur et ma conscience d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ». Die Eidesformel lautet wie folgt: «Ich schwöre, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott helfe». Die Formel des Gelübdes lautet wie folgt: «Ich verspreche auf meine Ehre und mein Gewissen, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen».

M. le Préfet de la Sarine appelle chaque membre du Conseil par son nom.

Chaque membre du Conseil lève la main droite et dit «Je le jure», «Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

M. le Préfet de la Sarine. Mesdames, Messieurs les membres du *Conseil*, vous venez d'être assermentés pour votre nouvelle fonction. Je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de votre fonction. La cérémonie d'assermentation est ainsi terminée. Je propose à l'assemblée de vous acclamer pour célébrer la chose.

Je passe la parole à votre Doyen qui va présider une partie de la présente séance (applaudissements).

Première partie / Erster Teil

1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung

Le Doyen. Monsieur le Préfet de la Sarine, chères et chers collègues du *Conseil*, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs les invités, j'ai le plaisir et le privilège d'ouvrir la première séance de la législature 2021-2026 en vous saluant toutes et tous très cordialement. Conformément au *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Règlement du Conseil)*, il appartient au doyen d'ouvrir et de diriger les débats de la séance constitutive jusqu'à l'élection du nouveau Président du *Conseil* et du *Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Bureau du Conseil)*. Pour cette séance de constitution, je salue tout particulièrement M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, et le remercie pour l'honneur qu'il nous fait en étant parmi nous.

Félicien Frossard. Die erste Sitzung des *Rates* der neuen Legislatur ist nun eröffnet. Wir bedanken uns beim Oberamtmann des Saanebezirks für die Verteidigung der neuen Mitglieder im Verlaufe dieses Abends.

Le Doyen. Formellement, je dois en premier lieu constater que le quorum est atteint et que nous pouvons siéger valablement. Nous sommes actuellement 70 membres, dont 59 membres du *Conseil* et 11 *membres du Conseil issus de l'élection complémentaire (ci-après suppléants)*.

Les membres du *Conseil* suivants se sont excusés ce soir : MM. Nicolas Rérat, Vincent Schickel et Marc Vonlanthen, qui ont déjà été assermentés par Monsieur le Préfet de la Sarine.

Les invité-e-s suivant-e-s se sont également excusé-e-s : M. Clément Cédric (Directeur de Fribourg Tourisme et Région (FTR)), M. Manfred Raemy (Préfet de la Singine) et M. Samuel Russier (Secrétaire général de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts de l'Etat de Fribourg (DIAF)).

Félicien Frossard. Wir stellen fest, dass das Quorum erreicht ist und dass die Sitzung rechtmässig stattfinden kann. Wir sind zurzeit 70 Mitglieder, darunter 59 *Ratsmitglieder* und 11 *Ratsmitglieder, die aus den Ergänzungswahlen hervorgegangen sind (nachfolgend Ersatzmitglieder)*.

Le Doyen. Conformément au *Règlement du Conseil*, l'envoi des documents de la présente séance a été effectué par défaut de manière électronique. La présente séance a donc été valablement convoquée par courriel du 4 juin 2021. Les documents de la séance du *Conseil* sont disponibles depuis cette date sous la forme d'une actualité sur le site internet de *l'Agglomération*.

La première partie de la séance est consacrée à l'élection des membres du *Comité* et la seconde partie à l'élection des autres membres des organes du *Conseil*. Conformément à l'article 36 du *Règlement du Conseil*, les deux séances peuvent avoir lieu le même jour. Nous allons également traiter l'approbation du *procès-verbal (ci-après PV)* et la révision partielle du *Règlement du Conseil* concernant le vote électronique. Y a-t-il des remarques à exprimer quant à l'ordre du jour ? Ce n'est pas le cas.

Félicien Frossard. Die Traktandenliste wurde fristgerecht am 4. Juni 2021 versandt. Gibt es Bemerkungen dazu? Es ist nicht der Fall.

Le Doyen. L'ordre du jour est ainsi accepté.

Ce soir, vous avez reçu une enveloppe transparente, qui contient votre carton de vote, un carton indiquant vos nom et prénom et une carte. Comme vous l'avez constaté, Monsieur le Préfet de la Sarine a assermenté les membres du *Conseil* et les *suppléant-e-s*. Les membres du *Conseil*, sauf les *suppléant-e-s*, doivent insérer cette carte à l'arrière de l'appareil face à eux. Au début de la seconde partie de séance, nous indiquerons aux *suppléant-e-s* quand ils devront les insérer.

La console détecte notre présence dès que la carte est insérée. Lors de son insertion, notre appareil clignotera une fois en vert pour signaler son activation. Il faut laisser la carte pendant toute la séance. Si vous n'êtes pas devant un de ces appareils, je vous invite à vous déplacer. En fin de séance, veuillez laisser votre enveloppe transparente sur votre table et la carte dans la console située devant vous. Vous pouvez demander la parole en appuyant sur le grand bouton qui se trouve sur l'appareil tout en bas vers vous, une personne qui parle y est représentée par un dessin. Votre micro va clignoter en vert. Je verrai la liste des personnes qui souhaitent intervenir sur l'écran placé face à moi. Je donnerai la parole en respectant l'ordre de cette liste.

Si la révision partielle du *Règlement du Conseil* concernant le vote électronique est adoptée, nous pourrions voter électroniquement probablement dès le 7 octobre, après approbation du *Conseil d'État*. Ce soir, nous devons encore voter en levant notre carton de vote aux points 7 et 8 de l'ordre du jour. Lors de la séance préparatoire du 28 mai 2021, il fut convenu que les personnes suivantes officieraient comme *membres du Bureau provisoire du Conseil (ci-après scrutateurs provisoires)* jusqu'à la fin de la première partie de la séance. Les *scrutateurs provisoires* sont Mmes Angéloz et Gex ainsi que MM. Marmier et Overney. Dès leur élection, les *membres du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg (ci-après scrutateurs)* prendront le relais. Les *scrutateurs* devront compter les voix pour le vote d'ensemble prévu ce soir. Lors des votes simples, si la majorité évidente est atteinte, les voix ne devront pas être comptées. Cela raccourcira la procédure et le temps imparti à ce travail.

Les séances constitutives se caractérisent généralement par leur longueur. Dès lors, il a été décidé d'organiser les élections de la manière la plus efficiente possible. Nous ferons, ainsi, usage de la possibilité de recourir à des élections tacites lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Dans tous les cas, un cinquième des membres du *Conseil* peut toutefois requérir une élection au scrutin de liste, soit 12 personnes, durant la première partie de la séance du *Conseil* (59 membres du *Conseil*) et 11 personnes durant la deuxième partie (55 membres du *Conseil*).

Afin de faciliter le processus d'élection de nos différents organes, les noms des candidat-e-s, qui se sont annoncé-e-s au plus tard la veille, ont été listé-e-s sur le document que vous trouverez dans vos

enveloppes. Par gain de temps, c'est le Secrétaire général qui présentera de manière succincte l'ensemble des candidat-e-s selon les indications fournies à l'administration de l'*Agglomération*.

Féliçien Frossard. Die Wahlen und Abstimmungen finden heute noch nicht elektronisch statt. Die stimmberechtigten Personen werden gebeten, die persönliche Karte, die sich in Ihrem Umschlag befindet, in das Gerät einzulegen. Um das Mikrofon zu benutzen, drücken Sie die Taste, die auf Ihrer Konsole eine sprechende Person darstellt.

Le Doyen. Permettez-moi de vous donner également quelques indications sur l'organisation de la salle. Sur la scène, une place est prévue pour le futur Président du *Conseil*. Il me rejoindra pour prendre le relais après avoir été élu et prendra ma place. Les *scrutateurs provisoires* sont placé-e-s devant la scène derrière le pupitre. Les candidats au *Comité* sont placés sur les deux premières rangées. Ils quitteront la salle pour constituer le *Comité*. Les candidats au *Bureau du Conseil* sont assis parmi les membres du *Conseil*. Ils se déplaceront à droite de la scène après avoir été élus membres du *Bureau du Conseil*. Afin de faciliter le comptage des votes, les *suppléant-e-s* sont placé-e-s dans la 8^{ème} rangée. La presse, le public et le personnel de l'administration de l'*Agglomération* se trouvent aux deux dernières rangées.

Ce soir, je dois vous communiquer quelques informations au nom du *Comité*. Mme Kristel Spiesberger a été engagée afin de remplacer Mme Aline Junod. Vous avez pu la rencontrer à l'accueil de cette séance. Elle a débuté son activité au sein de l'*Agglomération* en tant que secrétaire administrative le 3 mai 2021 à 90 %. Elle est en charge principalement du secrétariat du *Comité* et de la Direction. Âgée de 27 ans et originaire de Fribourg, elle est titulaire d'un diplôme d'études commerciales ainsi que d'une maturité professionnelle commerciale établie au sein du Service de la formation professionnelle de l'État de Fribourg. En cours du soir, elle a également effectué un diplôme de marketing et communication en entreprise et est titulaire d'une attestation de formatrice d'apprentis. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Je vous informe également que nous avons, toutes et tous, une adresse de messagerie rattachée au domaine @aggl-fr.ch, qui sera utilisée afin de vous contacter ou de vous transmettre certains documents, notamment dans le cadre des différentes commissions. Vous recevrez prochainement des informations complémentaires y relatives par courriel.

Féliçien Frossard. Wir begrüßen heute Frau Kristel Spiesberger, die seit Anfang Mai bei uns als Sekretärin tätig ist. Jeder von uns verfügt über eine E-Mail-Adresse, die mit der Domäne @aggl-fr.ch verbunden ist. Diese wird verwendet, um mit Ihnen in Kontakt zu treten oder Ihnen bestimmte Dokumente zukommen zu lassen, insbesondere im Rahmen der verschiedenen Kommissionen. Weitere Informationen dazu erhalten Sie demnächst per E-Mail.

Le Doyen. Ces quelques remarques préalables étant effectuées, le premier point de l'ordre du jour est liquidé.

2. Discours inaugural de la législature / Eröffnungsansprache der Legislatur

Le Doyen. Chères et chers Collègues du *Conseil*, par ce titre de Doyen, il me revient aussi l'honneur de prononcer le discours inaugural au démarrage de cette nouvelle législature 2021-2026. Et celle-ci, d'ores et déjà, comme vous pouvez le pressentir en référence à certains thèmes de la politique actuelle, laisse pointer à l'horizon de nombreux défis intéressants et permettra certainement la validation de quelques-unes des diverses stratégies ébauchées durant cette dernière période.

Est-il nécessaire de rappeler l'énorme travail consenti durant la dernière législature pour mettre en place le *PA4* ? Pour mémoire, celui-ci s'inscrit en grande partie dans la continuité des *PA* précédents, mais apporte en plus des réponses à de nouvelles problématiques, tenant compte du nouveau cadre apporté par le Plan directeur cantonal révisé. En effet, pour la première fois, l'analyse territoriale effectuée dépasse les frontières institutionnelles de l'*Agglomération* pour se déporter sur le périmètre de l'agglomération statistique, soit près de 40 communes réparties sur 3 districts. La coordination entre le développement de l'urbanisation et des transports reste au cœur des enjeux et les nouvelles thématiques abordées - telles que les zones d'activités, la sécurisation du trafic, la logistique urbaine, la biodiversité, le tourisme et l'énergie - sont susceptibles d'apporter une influence intéressante sur le territoire et l'environnement. Ce projet abouti sera transmis à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) en septembre prochain afin qu'il puisse définir que les mesures proposées sont bien éligibles, ce qui assurera les cofinancements de la Confédération suisse. Tout en gardant la conviction que le résultat de cette analyse sera positif, ce sont de grandes et belles perspectives de développement qui s'ouvrent pour notre région et qui pourront s'ajouter aux 60 millions de francs déjà acquis par le Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA2) et le Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA3), permettant ainsi la

suite des réalisations de différentes infrastructures indispensables, notamment en ce qui concerne la mobilité durable.

Un autre objectif se pointe aussi à l'horizon et il n'est pas des plus simples : celui de la collaboration à la création d'un centre fort cantonal autour de Fribourg. D'une part, la nouvelle loi sur les agglomérations de l'État de Fribourg du 21 août 2020 (RSF 140.2), qui fait disparaître la forme institutionnelle dont l'*Agglomération* s'était dotée, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Nous voilà donc à l'aube d'une phase transitoire qui devrait pouvoir garantir un passage sans lacune entre l'actuelle agglomération institutionnelle qui, en dix ans d'existence, s'est construite et a fait ses preuves, et la future association de communes, encore à créer. L'*Agglomération*, dans son ensemble, et l'élaboration ainsi que la mise en œuvre de ses tâches, sont à repenser. Il sera très important de bien construire cette réforme. D'autre part, l'aboutissement du Plan directeur régional de la Sarine (PDR-Sarine), travaux durant lesquels l'*Agglomération*, en collaboration avec la Préfecture, joue un rôle prépondérant, augurant d'une ouverture proactive vers l'entier du district. Et enfin, le processus de fusion du *Grand Fribourg*, porté par une assemblée constitutive, vise à réunir neuf des dix *communes membres* afin de répondre aux défis de la ville de demain. Des processus parallèles, mais qui visent tous le même objectif du renforcement du centre cantonal.

Chères et chers collègues, comme vous pouvez le constater, la législature sera bien remplie avec des tâches pleines d'intérêts, même si les solutions ne seront pas toujours faciles à mettre en œuvre. Dans cette optique, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente législature, que celle-ci soit couronnée de succès et contribue à valoriser notre belle région de Fribourg.

Et pour terminer, si j'ose encore me permettre une petite note personnelle, parmi les mesures proposées par l'*Agglomération* actuelle, il y en a une qui me tient particulièrement à cœur et que je souhaite pouvoir encore inaugurer pendant mon mandat, c'est la réalisation quasi complète de la *TransAgglo (TA1)*. Je vous remercie de votre attention (applaudissements).

3. Election des membres du Comité d'agglomération / Wahl der Mitglieder des Agglomerationsvorstandes

Le Doyen. À ce jour, l'*Agglomération* a reçu 12 candidatures pour 12 sièges au sein du *Comité*. Chaque *commune membre* dispose d'un siège au sein du *Comité*. La commune de Fribourg dispose de deux sièges supplémentaires.

Félicien Frossard. Die *Agglomeration Freiburg (nachstehend Agglomeration)* hat 12 Kandidaturen für 12 Sitze registriert. Jede *Mitgliedsgemeinde der Agglomeration Freiburg (nachstehend Mitgliedsgemeinde)* verfügt über einen Sitz im *Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg (nachstehend Vorstand)*. Die Gemeinde Freiburg hat 3 Sitze.

Le Doyen. Les noms des candidat-e-s, qui ont été communiqués par les *communes membres*, sont ceux des personnes suivantes :

Commune d'Avry :	Mme Éliane Dévaud-Sciboz
Commune de Belfaux :	Mme Muriel Frésard
Commune de Corminboeuf :	Mme Anne-Élisabeth Nobs
Gemeinde Düdingen :	Herr Urs Hauswirth
Ville de Fribourg :	Mme Burgener Woeffray
	M. Pierre-Olivier Nobs
	M. Thierry Steiert
Commune de Givisiez :	M. Eric Mennel
Commune de Granges-Paccot :	M. René Schneuwly
Commune de Marly :	M. Bernard Clerc
Commune de Matran :	M. Christophe Pierret
Commune de Villars-sur-Glâne :	Mme Francine Defferrard

Je vous rappelle que les *suppléant-e-s* ne peuvent pas prendre part à cette première élection. Il s'agit de Mmes Maria-Antonietta Mollica et Géraldine von der Weid ainsi que MM. Bernard Chassot, Jonathan Collaud, Nicholas Creak, Dimitri Küttel, Florian Müller, Simon Jordan et Yves Litandi. Leur carton nominatif est doté d'une étiquette blanche. Pour mémoire, ils ne doivent pas encore insérer leur carte dans le boîtier face à eux, car cela permet de connaître le nombre de membres du *Conseil* qui participent à cette première élection. À la suite de l'élection des membres du *Comité*, le Préfet de la Sarine, M. Carl-Alex Ridoré, procédera à l'assermentation de ces derniers.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Bernard Altermatt. Une fois n'est pas coutume, notre *Conseil* a, ce soir, un réel choix à opérer : un choix entre des visions parfois concurrentes - mais surtout complémentaires - de l'avenir de notre

collectivité, un choix entre des personnes et des profils individuels ainsi qu'un choix entre des compétences et sensibilités différentes. J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de notre collègue Conseiller communal et Député, Laurent Dietrich, membre du *Conseil* élu pour la Ville de Fribourg. La minorité du centre et de la droite de la délégation de la Ville de Fribourg vous présente cette candidature au *Comité* pour les plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous estimons que M. Dietrich est idéalement qualifié et qu'il peut ainsi contribuer à la bonne marche des affaires et au suivi des dossiers que traitera *l'Agglomération* ces cinq prochaines années. En tant que Directeur des finances, de la culture et de l'informatique à la Ville de Fribourg, M. Dietrich apporte une vision complète des enjeux importants qui touchent notre *agglomération fribourgeoise*. En tant qu'économiste et manager confirmé, il dispose de toutes les qualifications nécessaires pour la gestion de dossiers complexes. Son expérience politique, dans les domaines de la promotion de la culture, de l'économie et du tourisme, est un atout indéniable. M. Dietrich saura, sans tarder, remplacer par exemple son collègue Conseiller communal Pierre-Olivier Nobs au sein du *Dicastère des promotions de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DP)*, qui se consacre à ces tâches au sein de *l'Agglomération*. Notre candidat a été un des moteurs de la mise en place d'une politique culturelle régionale ainsi que d'une meilleure intégration des besoins de l'économie et de l'entrepreneuriat dans la stratégie politique de la Ville de Fribourg. Il apporte, en outre, une sensibilité différente et nuancée, mais tout aussi valable, en ce qui concerne la politique des transports et du stationnement, un domaine où la mise en place d'une stratégie cohérente peine parfois à prendre corps. Pensons aux défis chroniques de la réglementation du stationnement dans notre *agglomération fribourgeoise*, notamment en Ville de Fribourg où 45 % des personnes consultées, à peine dix jours auparavant, ont montré un carton jaune aux Conseil communal de la Ville de Fribourg, exprimant leur mécontentement. Des avancées, traitées par *l'Agglomération*, manquent toujours malgré des insistances répétées. Elles concernent l'indication des places libres dans les parkings à l'entrée du centre-ville, mais également l'indication de l'heure d'arrivée du prochain bus aux arrêts. Ce sont des pratiques courantes dans quasiment toutes les villes, sauf à Fribourg où il y a un manque de volonté notoire d'avancer dans ce sens.

Wir sind überzeugt, dass die Ideen und die politische Vision von Herrn Dietrich zu Fortschritten in diesen und anderen Bereichen der Politik beitragen werden. Die Anliegen von Herrn Dietrich sind nicht nur diejenigen eines namhaften Anteils der Stadtbevölkerung, sondern erstrecken sich auf die gesamte *Freiburger Agglomeration* und ihre Einwohner.

Ensuite, nous vous invitons à soutenir la candidature de M. Dietrich pour garantir une représentation équitable des sensibilités politiques exprimées par les voix des électrices et électeurs de la Ville de Fribourg au printemps passé. M. Dietrich représente le parti du Centre et l'alliance centre-droit au sein du Conseil communal de la capitale. Plus d'un tiers des votants, 35 %, a glissé une liste de l'alliance centre-droit dans les urnes aux dernières élections. Ces citoyen-ne-s méritent d'être représenté-e-s à juste titre au sein des instances de la Ville de Fribourg, mais aussi dans les délégations y relatives, dont celle à *l'Agglomération*.

Avec le préavis formulé contre les requêtes explicites de la minorité du centre-droit, le Conseil général de la Ville de Fribourg, largement dominé par une majorité de gauche, a confirmé la volonté de cette dernière de s'arroger – comme déjà, durant la dernière législature - les trois sièges dont dispose la Ville de Fribourg au sein du *Comité*. Plutôt que de corriger une exclusion peu démocratique après une législature, le Conseil communal et la majorité du parlement de la Ville de Fribourg ont donc préféré exclure durablement le camp minoritaire.

Wir sind klar der Meinung, dass diese Zurücksetzung, ja der komplette Ausschluss der bürgerlichen Minderheit, den demokratischen Gepflogenheiten unseres Landes widerspricht. Wir bitten Sie darum, die 35 % der Wählenden der Stadt Freiburg, die in den Gemeindewahlen nicht für eine Linke, sondern für eine bürgerliche Liste gestimmt haben, bei der Wahl der drei Stadtfreiberger Sitze im *Vorstand* mit der Kandidatur von Herrn Laurent Dietrich zu berücksichtigen. Drei von drei Sitzen ist weder politisch noch demokratisch korrekt, wenn die politische Minderheit mehr als ein Drittel der Wahlbevölkerung einer Gemeinde ausmacht.

Schliesslich bitten wir Sie, liebe Kolleginnen und Kollegen, unsere Kandidatur aufgrund der menschlichen Qualitäten von Herrn Dietrich zu unterstützen. Herr Dietrich ist weitgehend zweisprachig und pflegt beide Sprachen unserer *Agglomeration* mit Pragmatismus und Freude.

Il est un exemple de professionnalisme et de sérieux dans sa manière de travailler. Il est à l'écoute de tous les partenaires qu'il côtoie dans ses fonctions. Sa manière d'approcher la politique est marquée par la recherche du consensus, sans idéologie clivante. Il travaille pour obtenir des solutions et non pas pour renforcer des divisions. Je pense, à nouveau, à la politique des transports et de la mobilité, mais aussi à la politique de la fiscalité et aux finances publiques. M. Dietrich est un homme de l'avenir qui sait fédérer, communiquer et s'intégrer dans les équipes les plus diverses. Il saura travailler en bonne harmonie avec

les autres élus du *Comité*, comme il le fait depuis plus de cinq ans au sein du Conseil communal de la Ville de Fribourg, sous la direction de son syndic, M. Thierry Steiert.

Erlauben Sie mir zum Schluss noch drei kurze Bemerkungen, die mir wichtig erscheinen:

1. Erstens: le préavis voté par la majorité de gauche du Conseil général de la Ville de Fribourg est exactement ce que son nom indique : un préavis. Notre *Conseil* est parfaitement libre selon les articles 3 et 39 du *Règlement du Conseil* de choisir les personnes qui lui conviennent.
2. Deuxièmement, je souhaite faire une remarque portant sur l'avenir de notre institution dont l'existence vient d'être prolongée par le *Conseil d'État*. M. Dietrich est, entre autres, avec M. Thierry Steiert, un des représentants de nos *communes membres* au *Grand Conseil*, qui ont œuvré pour une adaptation du périmètre et du statut de *l'Agglomération*. D'aucuns ont interprété cela comme une volonté d'abolir *l'Agglomération*, d'autres comme une manière de garantir son élargissement et son avenir. Quoi que nous en pensions, M. Dietrich, comme M. Steiert, a bien la volonté de contribuer aux travaux de notre institution avec toute sa force et ses compétences tant que *l'Agglomération* continue à exister - et je parie que ce sera pour une durée bien supérieure à ce que nous avons pu entendre l'année dernière.

Wie Herr Steiert, der sich als Mitglied des *Grossen Rates des Kantons Freiburg (nachstehend Grosser Rat)* ebenso für eine Anpassung der Agglomerationsstrukturen eingesetzt hat, wird Herr Dietrich sich mit Kraft und Seriosität für unsere Institution einsetzen. Ja er ist der Überzeugung, dass eine Ausweitung der *Agglomeration* - z.B. auf andere Gemeinden im See- und Sensebezirk - den langfristigen Erfolg stärken wird.

3. Par le profil de M. Dietrich et sans préfigurer la répartition des dicastères qui seront appelés à être repourvus au sein du *Comité*, nous visons le siège de M. Nobs. Pendant ces cinq dernières années, ce dernier a présidé la promotion économique, qui appartient au *DP*. Nous vous invitons donc à écrire le nom de M. Dietrich sur vos bulletins de vote, au lieu de celui de M. Nobs. Il va sans dire que cette invitation n'est pas une attaque personnelle contre M. Nobs - tant s'en faut - mais qu'elle nous est dictée par la procédure électorale et par les chiffres issus des élections communales : M. Dietrich a obtenu 16 % des voix, contre 8 % pour M. Nobs.

Zum Schluss: le Conseil général de la Ville de Fribourg a donc décidé d'outrepasser la volonté de la minorité politique d'être représentée et de ficeler ce paquet avec la désignation de trois suppléant-e-s issu-e-s des partis de la gauche. Le Centre Fribourg-Ville est conscient qu'il perdra un siège sur ses trois sièges au *Conseil* à la suite de l'élection de M. Dietrich au *Comité* et que de facto, le *Centre Gauche-PCS* récupérera le siège laissé vacant au *Conseil*. Nous sommes prêts à payer ce prix, contre notre volonté, mais dans l'intérêt d'une représentation juste et équilibrée des sensibilités politiques au *Comité*. Nous vous remercions d'avance pour le soutien à la candidature de M. Dietrich. Et surtout, je vous remercie pour votre longue attention. Nous aurions vraiment préféré que cette question de répartition ait été réglée en amont, mais cela n'a malheureusement pas été possible.

Gérald Collaud. En tant que représentant de la Ville de Fribourg, je ne peux que m'insurger vivement contre cette proposition. Je me permets de vous rappeler qu'il s'agit d'un choix démocratique de la Ville de Fribourg, en particulier de son Conseil général et de son Conseil communal, dans lequel M. Dietrich a d'ailleurs été élu vice-syndic, malgré le fait qu'il soit membre d'un parti minoritaire. Je suis d'ailleurs très surpris et extrêmement déçu qu'un membre du Conseil communal de la Ville de Fribourg se prête à ce petit jeu politique. Nous ne pourrions pas comprendre que le *Conseil* permette ce coup d'État, d'autant moins que le travail effectué durant la dernière législature par les représentant-e-s de la Ville de Fribourg ne peut absolument pas prêter le flanc à la critique. Je vous demande donc instamment de voter la liste telle que présentée initialement, sans y ajouter le nom de M. Dietrich.

Pierre-Alain Perritaz. À mon tour de m'insurger contre cette demande de M. Altermatt, qui préfère laver son linge sale lors de la présente séance du *Conseil*. Cette question a déjà été traitée dans le cadre du Conseil général, où une décision absolument démocratique a été prise. Lors de la constitution de la dernière législature en 2016, M. Dietrich était déjà membre du *Conseil*. Il a siégé à la séance d'assermentation des organes de *l'Agglomération* et a ensuite assisté à une seule séance du *Conseil* avant de démissionner de ce dernier. Cela me laisse tout de même songeur. Je le répète : cela ne correspond absolument pas aux vœux du Conseil général de la Ville de Fribourg, mais encore moins à ceux du Conseil communal de la Ville de Fribourg. Cela remettrait en cause la collégialité de notre Conseil communal si nous acceptions de mettre le nom de M. Dietrich sur cette liste. Je regrette que M. Altermatt politise cette élection. Cela va à l'encontre du bon travail des membres présentés par la Ville de Fribourg pour cette élection au *Comité*. Ce serait le contraire d'un excellent travail. Je tiens à rappeler qu'en 2015, j'avais déposé une résolution au Conseil général de la Ville de Fribourg concernant la propulsion des *transports publics (ci-après TP)*. J'avais demandé le développement des bus à propulsion électrique. Vous avez vu le résultat : dix nouveaux bus à propulsion électrique circulent en Ville de Fribourg et il y a une option d'achat portant sur vingt véhicules supplémentaires. De petits bus

électriques fonctionneront dans le quartier de l'Auge. À l'époque le PDC, qui se nomme le Centre à présent, dont M. Dietrich fait partie, s'est absolument abstenu de voter en faveur de cette résolution. Encore une fois, tenez-vous-en à la liste de candidat-e-s proposée par la Ville de Fribourg, ceci en faveur de la mobilité et de l'*Agglomération*.

Léo Sapia. Je me permets d'intervenir en tant que représentant de la Ville de Fribourg. M. Altermatt a parlé de représentativité politique. Nous pouvons nous remémorer les résultats des dernières élections communales, dont notamment la nette progression de la Gauche plurielle, notamment en Ville de Fribourg. Il semble que la représentation de la Ville de Fribourg, par trois personnes de la Gauche lors de la précédente législature, n'a pas posé de problème. Ce sont d'ailleurs les mêmes candidat-e-s qui se représentent ce soir à l'élection au *Comité*. Au vu du message de la population de la Ville de Fribourg lors des dernières élections, il me semble normal de continuer avec la représentation proposée par le Conseil communal et le Conseil général de la Ville de Fribourg. Je ne crois pas que le Centre ait percé lors des dernières élections en Ville de Fribourg. Je ne comprends pas pourquoi le Centre prétendrait maintenant, plus qu'auparavant, à un siège au *Comité* pour représenter la Ville de Fribourg.

Michel Moret. Pour l'instant, seuls les représentants de la Ville de Fribourg se sont exprimés. Il est regrettable que la Ville de Fribourg demande à l'Agglomération de jouer un rôle d'arbitre pour un problème interne. Je regrette également que la Ville de Fribourg ne soit pas capable de mieux respecter les minorités politiques, d'autant plus que la fusion du *Grand Fribourg* est d'actualité. Le message passé par la Ville de Fribourg et par ses autorités politiques est négatif. Je ne veux pas remettre en cause le vote du Conseil communal et du Conseil général de la Ville de Fribourg, mais je regrette ce message négatif sur la représentation des minorités politiques au sein d'une grande commune. En tant que fervent défenseur du *Grand Fribourg*, j'estime que le message de la Ville de Fribourg est très mauvais. Je voterai tout de même pour les candidat-e-s, désignés par la Ville de Fribourg de manière démocratique.

Le Président. Nous allons donc continuer avec la présentation des candidat-e-s par notre Secrétaire général. Je demande à chaque candidat de se lever lors de sa présentation.

Félicien Frossard. Comme convenu, je vais vous présenter l'ensemble des candidates et candidats à cette élection de manière synthétique sur la base des informations que vous nous avez fournies. Wie bereits angekündigt, werde ich Ihnen alle Kandidatinnen und Kandidaten vorstellen. Diese Präsentationen beruhen auf Informationen, die uns die Kandidaten mitgeteilt haben. Je procéderai de la même manière pour les élections suivantes.

- **Mme Éliane Dévaud-Sciboz** est francophone. Elle est infirmière à l'*Hôpital cantonal fribourgeois (HFR)* depuis 25 ans. Elle est Vice-syndique de la commune d'Avry, en charge du Dicastère de l'aménagement, de la mobilité, de l'énergie et des travaux publics. Mme Dévaud-Sciboz n'est rattachée à aucun parti. Elle a été membre de la *Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM)* de 2012 à 2016, membre du *Conseil* dès 2016 avant de devenir membre du *Comité* durant la législature précédente.
- **Mme Muriel Frésard** est francophone. Elle a été conseillère communale de Belfaux de 2016 à 2021, en charge du Dicastère des écoles. Lors du changement de législature de cette année, elle a été élue Syndique de Belfaux. Mme Frésard a été membre du *Conseil* de 2020 à 2021.
- **Mme Anne-Élisabeth Nobs** est francophone. Elle a obtenu un diplôme d'ingénieure mathématicienne à l'*École polytechnique fédérale de Lausanne (ci-après EPFL)*. Elle est membre du parti Le Centre. Syndique de Corminboeuf depuis fin 2016, elle est en charge du Dicastère des finances et des impôts depuis 2011. Elle a été membre du *Conseil* et de la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* de 2011 à 2014. De 2014 à 2021, Mme Nobs a été membre du *Comité* et du *Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DF&RH)*.
- **Herr Urs Hauswirth** ist zweisprachig. Il est géomaticien au Service du cadastre et de la géomatique de l'État de Fribourg (SCG) dans le domaine de l'aménagement du territoire. Depuis 2011, il est en charge du dicastère de l'aménagement du territoire du Conseil communal de Düdingen. Seit 2008 bis 2021 war er Mitglied des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg (nachstehend Ratsmitglied). Von 2008 bis 2016 war er Mitglied der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg (nachstehend KRMU). Ab 2011 und bis 2016 war er als Mitglied der Kommission für regionale Raumplanung und Mobilität der Agglomeration Freiburg (nachstehend KrRM) tätig. Zudem wurde er neulich auch in das Amt des Gemeindeammanns der Gemeinde Düdingen gewählt.
- **Mme Andrea Burgener Woeffray** est bilingue. Elle est titulaire d'un doctorat en lettres et diplômée en pédagogie spécialisée. Mme Burgener Woeffray est membre du *Parti socialiste*

- (*ci-après PS*) et Conseillère communale de la Ville de Fribourg, en charge de la Direction des Services du génie civil, d'urbanisme et d'architecture. Elle a été membre du *Comité* de 2016 à 2021 et membre du *Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'Agglomération de Fribourg (ci-après DAEM)*, qu'elle a présidé durant la dernière législature.
- **M. Pierre-Olivier Nobs** pratique le français et l'allemand. Il a un CFC de bijoutier-joaillier et un diplôme de l'École technique de la Vallée de Joux. M. Nobs a été artisan et Secrétaire politique de l'Association Transports et Environnement (ATE) jusqu'en avril 2016. Il est membre du *Centre Gauche-PCS* et Conseiller communal de la Ville de Fribourg, où il est actuellement Directeur de la police locale, de la mobilité et des sports. Il a été membre du *Conseil* de 2008 à 2016. Membre du *Comité* et du *DP* de 2016 à 2021, il était en charge de l'économie.
 - **M. Thierry Steiert** est bilingue et membre du *PS*. Il est juriste et avocat de formation. De 2011 à 2016, M. Steiert a été Conseiller communal de la Ville de Fribourg. Depuis 2016, M. Steiert est Syndic de la Ville de Fribourg, dont il est le Directeur de l'administration générale et du service juridique. De 2011 à 2021, il a été membre du *Comité* et, notamment, en charge du *DF&RH*.
 - **M. Laurent Dietrich** est bilingue et économiste de formation. Au début de cette nouvelle législature, il a été élu Vice-syndic de la Ville de Fribourg, où il est actuellement Directeur des Finances, de la Culture et de l'Informatique. Il a été membre du *Conseil* de 2016 à 2017. Il est membre de la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg (CCult) depuis la dernière législature.
 - **M. Eric Mennel** est francophone. Ingénieur en sciences de l'environnement, il travaille au Service cantonal de l'environnement (SEn). Il est Syndic de la commune de Givisiez, en charge de l'administration, des relations extérieures, de l'urbanisme et de l'économie. Il a déjà été membre du *Conseil* de 2011 à 2016.
 - **M. René Schneuwly** est francophone et pratique l'allemand. Il est licencié en droit et avocat indépendant. M. Schneuwly est membre du parti Le Centre. Il est Syndic de Granges-Paccot depuis 1991. Il est également le Président sortant du *Comité*. Il a officié comme tel de 2008 jusqu'à la dernière séance du *Comité* qui a eu lieu pas plus tard qu'hier. Il a participé aux travaux de rédaction des Statuts de l'Agglomération dès 2002.
 - **M. Bernard Clerc** est francophone. Il est agent de roulement aux *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)*. M. Clerc est Vice-syndic de la commune de Marly depuis 2021, en charge du Dicastère de l'urbanisme et du patrimoine. Il a été membre du *Conseil* et membre de la *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* de 2016 à 2021.
 - **M. Christophe Pierret** est francophone. En tant qu'imprimeur, il est responsable de la Centrale d'impression de la Ville de Fribourg. M. Pierret, membre du *PS*, est Conseiller communal de Matran, en charge du Dicastère de la voirie, déchetterie, énergie, nature et environnement, protection de la population.
 - **Mme Francine Defferrard** est francophone. Elle est avocate indépendante. Membre du parti Le Centre, Mme Defferrard est Conseillère communale de la commune de Villars-sur-Glâne, en charge de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement.

Le Président. Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. M. Altermatt, maintenez-vous la candidature de M. Dietrich ?

Bernhard Altermatt. Oui.

Le Président. Nous passons donc au vote. Je vous propose d'élire les candidat-e-s de la Ville de Fribourg avec des bulletins et d'élire tacitement les candidat-e-s des autres *communes membres*, étant donné que les candidatures y relatives n'a pas été remise en question. Êtes-vous d'accord ?

Félicien Frossard. Der Vorschlag wäre, nur über die drei Kandidaten der Stadt Freiburg abzustimmen. Die Kandidaturen für die weiteren Gemeinden wurden nicht in Frage gestellt. Sind Sie einverstanden?

Le Président. Personne ne se manifeste. Vous acceptez donc cette proposition.

• Election / Wahl

Nous élisons donc par acclamation les candidat-e-s des communes d'Avry, de Belfaux, de Corminboeuf, de Düdingen, de Givisiez, de Granges-Paccot, de Marly, de Matran et de Villars-sur-Glâne. Je leur prie de se lever (applaudissements).

Le Président. Pour la Ville de Fribourg, nous sommes donc en présence de quatre candidatures pour trois sièges vacants. Nous devons donc organiser un scrutin de liste. Les *scrutateurs* vont à présent distribuer les bulletins de vote. Vous devez inscrire seulement trois noms sur ces bulletins.

Félicien Frossard. Pour rappel, les *suppléants* ne peuvent pas voter à cette élection. Les candidat-e-s de la Ville de Fribourg sont les suivant-e-s : Mme Burgener Woeffray, M. Steiert et M. Nobs. Nous avons ensuite reçu la candidature supplémentaire de M. Dietrich.

- Distribution + inscription des noms des candidat-e-s -

Le Président. Les *scrutateurs* vont à présent récolter les bulletins de vote avec les urnes et faire le dépouillement des résultats.

• **Election / Wahl**

Le Doyen. Ont été délivrés 58 bulletins, dont 1 bulletin nul et 57 bulletins valables. La majorité absolue est à 29.

Résultat / Ergebnis:

Sont élus membres du *Comité* :

- | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------|
| ○ Ville de Fribourg : | Mme Burgener-Woeffray | par 53 voix, |
| ○ Ville de Fribourg : | M. Pierre-Olivier Nobs | par 38 voix, |
| ○ Ville de Fribourg : | M. Thierry Steiert | par 51 voix, |

Je leur prie de se lever. Je les félicite pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction (applaudissements).

M. Laurent Dietrich a obtenu 17 voix.

Tous les nouveaux membres du *Comité* perdent ainsi leur statut de membre du *Conseil*. Ce troisième point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

Y a-t-il des interventions ? Ce n'est pas le cas.

Monsieur le Préfet de la Sarine va à présent assermenter les membres du *Comité*.

Cérémonie d'assermentation des membres du Comité

M. le Préfet de la Sarine. Une assermentation chasse l'autre. Pour vous, membres du *Comité*, il s'agit du troisième exercice en trois mois. Nous ne pourrions pas dire que dans ce canton, nous n'aimons pas les assermentations. Il est donc certain que vous connaissez les engagements que vous avez pris. Personne ne peut affirmer avoir été pris en traître. Je parlais tout à l'heure des défis à relever dans la législature qui s'annonce. Le *Comité* aura fort à faire tant sur le contenu de l'*Agglomération* que sur sa forme. Ich bin überzeugt, dass Sie sich alle für diese Aufgabe einsetzen werden und für das Wohl der gesamten *Agglomération* mitwirken werden, auch wenn die Entscheidungen des *Vorstandes* Ihre Gemeinde nicht direkt betreffen. Vous toutes et vous tous tirez votre légitimité première de votre élection communale, mais je suis certain que vous saurez néanmoins accepter parfois certains sacrifices pour votre commune. Je vous invite à ne jamais perdre de vue la réelle plus-value de vos futures décisions pour la région dans son ensemble. Il appartient, comme c'était le cas lors des dernières législatures, au *Comité* d'incarner l'*Agglomération* et de rappeler sans relâche son importance pour le développement de toute la région et même au-delà. En prononçant ce troisième serment, vous devenez les visages de l'*Agglomération*. Je vous souhaite d'être aussi souvent que possible des visages souriants et épanouis durant cette législature pleine d'espoir de défis et de potentiels pour le développement de notre magnifique région. Je vous invite maintenant, Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, à vous avancer et à former un demi-cercle pour la séance de prestation de serment. Ich bitte jetzt alle Mitglieder des *Vorstandes* nach vorne zu kommen. J'invite également les membres du *Conseil*, les invités et le public à se lever.

Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, en acceptant votre élection au *Comité* vous acceptez également le mandat de collégialité que vous confie la population de l'*agglomération fribourgeoise*. En signe de cette collégialité qui désormais vous unit, je vais maintenant procéder à votre assermentation non pas individuellement, mais en collège. Je vais ainsi donner lecture de la formule du serment et de la promesse solennelle, en français et en allemand. J'invite ensuite l'ensemble des membres du *Comité* à lever simultanément la main droite et à dire, chacun dans sa langue : «Je le jure» ou «Je le promets». Ich werde jetzt die Eidesformel und das feierliche Versprechen in Französisch und Deutsch verlesen. Danach erheben alle Mitglieder des *Vorstandes* gleichzeitig die rechte Hand und erklären jeder in seiner eigenen Sprache: "Ich schwöre es" oder "Ich verspreche es".

La formule du serment est la suivante : «Je jure d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que je veux que Dieu m'assiste». La formule de la promesse est la suivante : «Je promets sur mon honneur et ma conscience d'observer fidèlement la Constitution et les lois, de respecter les droits des citoyens et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge». Die Eidesformel lautet wie folgt:

« Ich schwöre, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott helfe ». Die Formel des Gelübdes lautet wie folgt: « Ich verspreche auf meine Ehre und mein Gewissen, die Verfassung und die Gesetze treu zu befolgen, die Rechte des Volkes zu achten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen ».

Tous les membres du *Comité* lèvent la main droite et disent «Je le jure», «Je le promets», «Ich schwöre es» oder «Ich verspreche es».

Mesdames et Messieurs les membres du *Comité*, vous venez d'être assermenté-e-s pour votre nouvelle fonction. Je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui est désormais la vôtre.

Nous pouvons les applaudir (applaudissements).

La cérémonie des assermentations est ainsi terminée. Vous pouvez vous regagner vos places et je donne la parole à Monsieur le Doyen.

Deuxième partie / Zweiter Teil

Le Doyen. Je libère les membres du *Comité* nouvellement élus de manière à ce qu'ils puissent se répartir les différents rôles et dicastères. Le résultat de cette délibération sera annoncé dans le point divers par le Président du *Comité* nouvellement désigné. Je prie les membres du *Comité* d'enlever leur carte de l'appareil face à eux.

Félicien Frossard. Die Mitglieder des *Vorstandes* ziehen sich zurück, damit sie untereinander die verschiedenen Vorstandsfunktionen verteilen können. Das Ergebnis dieser Diskussion erfahren Sie unter «Verschiedenes». Für den zweiten Sitzungsteil können alle *Ratsmitglieder* abstimmen. Les *suppléant-e-s* sont à présent membres du *Conseil*. Ils doivent donc insérer leur carte dans l'appareil face à eux afin de pouvoir voter. Ich bitte Sie, die Karte in die Konsole einzuschieben, damit Sie abstimmen können.

Le Doyen. Nous arrivons maintenant formellement à la deuxième partie de la séance.

4. Élections au Bureau du Conseil d'agglomération / Wahlen in das Büro des Agglomerationsrats

Le Doyen. Nous allons maintenant procéder à l'élection du *Bureau du Conseil*. Selon le *Règlement du Conseil*, le *Bureau du Conseil* se compose de douze personnes : une personne à la présidence du *Conseil*, une personne à la vice-présidence du *Conseil* ainsi que dix *scrutateurs*. Ces différentes élections au *Bureau du Conseil* doivent être effectuées successivement. Pour rappel, le ou la Président-e et le ou la Vice-président-e ne peuvent appartenir à la même commune et sont élu-e-s chacun pour une durée d'une année. Généralement, ces deux élections obéissent à un tournoi entre les différentes *communes membres*.

Félicien Frossard. Wir kommen nun zur Wahl in das *Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg (nachstehend Ratsbüro)*. Es finden drei aufeinanderfolgende Wahlen statt: der oder die Präsident-in des *Rates*, der oder die Vizepräsident-in des *Rates* und die *Stimmzähler-innen*. Der oder die Präsident-in des *Rates* und der oder die Vizepräsident-in des *Rates* werden für ein Jahr gewählt, die *Stimmzähler-innen* für eine Legislatur.

4.1 Président(e) / Präsidentin/Präsident

Le Doyen. À ce jour, l'*Agglomération* a reçu une seule candidature : celle de M. Nicholas Creak, de la délégation de Marly. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire le ou la Président-e du *Conseil* de manière tacite si le nombre de candidat-e-s est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection à la Présidence du *Conseil* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément.

Félicien Frossard. Die *Agglomeration* hat für das Präsidialamt nur die Kandidatur von Herr Creak erhalten. Gibt es weitere Kandidaturen?

Le Doyen. Y a-t-il d'autres candidatures à la Présidence du *Conseil* ? Ce n'est pas le cas. Je demande à M. Creak de se lever lors de sa présentation par notre Secrétaire général.

Félicien Frossard. La commune de Marly propose la candidature de M. Nicholas Creak, économiste et Conseiller général du *parti libéral-radical (ci-après PLR)*, élu récemment au *Conseil*. D'origine anglaise, M. Creak maîtrise le français et l'allemand. À 46 ans, il est père de trois enfants. Ses intérêts politiques sont l'économie, l'emploi, la science et le libéralisme. Ses hobbies sont le rugby, la course à pied, le ski et la lecture. Ancien Vice-président des Jeunesses Radicales de Sarine-Campagne, Président du

Rugby Club Fribourg. Vous pouvez le croiser au bord du terrain du FC Marly pour soutenir ses deux garçons, lors d'un match de rugby au Guintzet ou en faisant un footing le long de la Gérine.

Le Doyen. Avez-vous quelque chose à ajouter, M. Creak ? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour l'élection du Président du *Conseil* ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Nous pouvons donc élire tacitement M. Nicholas Creak à la Présidence du *Conseil* (applaudissements). Je le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Le Président. Je vous remercie beaucoup pour l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant aujourd'hui de manière tacite. J'avais préparé un long discours, mais je crois que nous avons eu assez de rebondissements pour une soirée. Je ne vais donc pas allonger cette séance plus que nécessaire. Je vous ferai part de mon discours lors de la séance du *Conseil* du 7 octobre 2021. Je me réjouis de reprendre la conduite des débats de la présente séance dès que le ou la Vice-président-e ou le ou la Vice-président-e ainsi que les *scrutateurs* auront été élu-e-s.

4.2 Vice-Président(e) / Vizepräsidentin/Vizepräsident

Le Doyen. A ce jour, l'*Agglomération* a reçu une seule candidature : celle de M. Vladimir Colella, de la délégation de Givisiez. Comme précisé au début de la séance, il est possible d'élire le ou la Vice-président-e du *Conseil* de manière tacite si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Une élection à la vice-présidence du *Conseil* au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément.

Félicien Frossard. Die *Agglomeration* hat für das Vizepräsidialamt nur die Kandidatur von Herrn Vladimir Colella der Gemeinde Givisiez erhalten. Gibt es weitere Kandidaturen?

Le Doyen. Y a-t-il d'autres candidatures à la vice-présidence du *Conseil* ? Ce n'est pas le cas. Je demande à M. Colella de se lever lors de sa présentation par notre Secrétaire général.

Félicien Frossard. M. Vladimir Colella est francophone et pratique couramment l'allemand. Il est responsable et bibliothécaire scientifique à la Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg. Membre du *PLR*, il a fait partie du Conseil communal de Givisiez de 2016 à 2021 en qualité de Syndic. Il a été membre du *Conseil* de 2016 à 2021 et membre de la *CARM*.

Le Doyen. Avez-vous quelque chose à ajouter, M. Colella ? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection. Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Nous élisons, par conséquent, tacitement M. Colella à la vice-présidence du *Conseil* (applaudissements). Je le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

4.3 Scrutateurs et scrutatrices / Stimmzählerinnen und Stimmzähler

Le Doyen. A ce jour, l'*Agglomération* a reçu 10 candidatures pour 10 sièges pour la fonction de *scrutateur* au sein du *Bureau du Conseil*. Pour rappel, les dix membres du *Bureau du Conseil* appartiennent chacun à une *commune membre* différente.

Félicien Frossard. Die *Agglomeration* hat 10 Kandidaturen erhalten. Jeder Stimmzähler gehört eine andere Mitgliedsgemeinde an.

Le Doyen. Il s'agit des personnes suivantes :

Commune d'Avry :	Mme Géraldine von der Weid
Commune de Belfaux :	M. Vincent Schickel
Commune de Corminboeuf :	Mme Chantal Angéloz
Gemeinde Düringen :	Herr Dylan Porchet
Ville de Fribourg :	M. François Miche
Commune de Givisiez :	M. Marcel Tortorella
Commune de Granges-Paccot :	M. Alexis Overney
Commune de Marly :	Mme Marie Davet
Commune de Matran :	M. Jean-Luc Dumoulin
Commune de Villars-sur-Glâne :	Mme Katharina Buchs

Le Doyen. Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. Je demande à chaque candidat de se lever lors de sa présentation par notre Secrétaire général.

Félicien Frossard :

- **Mme Géraldine von der Weid** est francophone. Titulaire d'une licence en Sciences économiques de l'Université de Fribourg, Mme von der Weid est collaboratrice scientifique aux Services du Parlement à Berne. Mme von der Weid n'est membre d'aucun parti. Elle a été membre du *Conseil* et membre du *Bureau du Conseil* de 2016 à 2021
- **M. Vincent Schickel** s'est excusé pour la présente séance et a déjà été assermenté par Monsieur le Préfet. Il représente la commune de Belfaux. Étant absent ce soir, je ne le présenterai pas formellement.
- **Mme Chantal Angéloz** est francophone. Retraitée, elle était employée de commerce, responsable du secrétariat de la rédaction de La Liberté. Membre du *PS*, Mme Angéloz est Conseillère communale de Corminboeuf, en charge du Dicastère des eaux. Elle a été membre du *Conseil* et membre du *Bureau du Conseil* de 2016 à 2021.
- **Herr Dylan Porchet** vertritt die Gemeinde Düringen. Er spricht Deutsch. Er hat eine Gymnasialmaturität abgeschlossen. Herr Porchet ist Vizepräsident der Partei Junge Liste Düringen. Er ist seit diese Legislatur Mitglied des Gemeinderats von Düringen, Ressort „Finanzen und öffentliche Sicherheit“.
- **M. François Miche** est bilingue. Titulaire notamment d'un Doctorat, de deux Masters, il est en train de créer une Société à responsabilité limitée (Sàrl). En tant que membre du Conseil général de la Ville de Fribourg, il a été scrutateur-chef de ce Conseil général. Il est membre du *PS*.
- **M. Marcel Tortorella** est francophone. Il est technicien info centre auprès de l'Université de Fribourg. M. Tortorella est Conseiller communal à Givisiez, en charge du dicastère Eaux, endiguement, énergie, vie sociale et animation locale. Il a été membre du *Conseil* de 2016 à 2021.
- **M. Alexis Overney** est francophone. Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg et juriste de formation, il exploite, depuis 1993, une étude d'avocats à Fribourg. Il est membre du Conseil communal de la commune de Granges-Paccot et n'est affilié à aucun parti. M. Overney a été membre du *Conseil* de 2008 à 2021. Il a été Vice-président puis Président du *Conseil* de 2014 à 2016. Il a été membre de la *CAME* de 2011 à 2021 et membre de la *CARM* de 2006 à 2011.
- **Mme Marie Davet**, francophone, est Conseillère générale à Marly. Mme Davet est urbaniste cheffe de projet au sein d'un bureau privé. Elle est membre de la Commission d'aménagement de sa commune, Vice-présidente de la section des Vert'libéraux de Marly et membre de la Fédération suisse des urbanistes. En outre, elle poursuit une formation postgrade en droit administratif et est candidate pour le Registre fédéral des urbanistes.
- **M. Jean-Luc Dumoulin** est francophone. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est actuellement collaborateur auprès de l'Office cantonal des faillites (OCF), service rattaché à la Direction de la sécurité et de la justice de l'État de Fribourg (DSJ). Membre du *PLR*, M. Dumoulin est Conseiller communal de Matran, en charge du Dicastère des finances et du cimetière. Il a été membre du *Conseil* de 2014 à 2021, membre de la *CF* de 2014 à 2016 et membre du Bureau du Conseil de 2014 à 2021.
- **Mme Katharina Buchs**, francophone, est enseignante au CO. Membre du *PS*, elle est Conseillère générale de la commune de Villars-sur-Glâne.

Le Doyen. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste ? Pour rappel, une élection au scrutin de liste doit être organisée si un cinquième des membres présents le requiert expressément. Ce n'est pas le cas. J'invite les candidat-e-s à se lever. Je vous demande de les élire par acclamation (applaudissements).

Le *Bureau du Conseil*, ainsi constitué, va remplacer les *scrutateurs provisoires*, que je remercie pour leur engagement.

En ce qui me concerne, j'ai terminé mon travail de doyen pour cette soirée. Je passe maintenant la parole à notre nouveau Président du *Conseil*, M. Nicholas Creak. Je vais à présent prendre place parmi les membres du *Conseil*. Merci beaucoup. J'invite le Président et le Vice-président du *Conseil* à venir sur la scène. Les *scrutateurs*, que nous venons de désigner, vont prendre place à droite de la scène (applaudissements).

- Le Doyen reçoit un présent. -

- Déplacement des Président et Vice-président du Conseil ainsi que des membres du Bureau du Conseil -

Le Président. Je remercie encore notre Doyen, M. Gabriel Litzistorf, d'avoir géré les débats jusqu'à présent. Je vais, à présent, poursuivre ce travail.

Le quatrième point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

5. Election des membres de la Commission financière / Wahl der Mitglieder der Finanzkommission

Le Président. À ce jour, l'Agglomération a reçu 9 candidatures pour 9 sièges à la CF. Pour rappel, la CF ne peut disposer de plus de deux membres issus de la même commune.

Il s'agit des personnes suivantes :

Commune d'Avry :	M. Marius Achermann
Commune de Belfaux :	M. François Vallat
Commune de Corminboeuf	M. Alain Lunghi
Gemeinde Düringen :	Herr Adrian Schwaller
Ville de Fribourg :	Mme Océane Gex
Commune de Givisiez :	M. Vladimir Colella
Commune de Granges-Paccot :	M. Jean-Louis Barras
Commune de Marly :	M. Jean-Pierre Oertig
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. François Grangier

Le Président. Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen? Ce n'est pas le cas. Je demande à chaque candidat de se lever lors de sa présentation par notre Secrétaire général.

Félicien Frossard. En préambule, je signale que M. Colella a déjà été présenté précédemment. Je ne vais donc pas répéter l'exercice.

- **M. Marius Achermann**, bilingue, a fait une formation de géographe à l'Université de Fribourg. À présent retraité, il était Chef du Service cantonal de la nature et du paysage (SNP) à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de l'État de Fribourg (DAEC). Il est Conseiller communal d'Avry, en charge des eaux, nature et paysage. M. Achermann est Président du *Centre Gauche-PCS* suisse. De 2016 à 2021, il a été membre du *Conseil* et de la *CF*.
- **M. François Vallat**, francophone, a fait des études universitaires de théologie et de pédagogie curative 35 années auparavant. Il est Conseiller communal de Belfaux depuis 2016, en charge des finances, de l'économie, de la culture, des sports, des associations, de la bibliothèque, de la jeunesse, du tourisme, de l'intégration et des naturalisations.
- **M. Alain Lunghi** est entré au Conseil communal de Corminboeuf en 2017. Vice-syndic de Corminboeuf, il est en charge du Dicastère de l'aménagement du territoire, des constructions et de l'économie. Trilingue, M. Lunghi a obtenu une licence en économie politique à l'Université de Fribourg. Il travaille actuellement au sein de la Promotion économique du canton de Fribourg en tant que responsable de la politique régionale. De 2016 à 2021, il a été membre du *Conseil* et de la *CF*, dont il a été le Vice-président.
- **Herr Adrian Schwaller** ist zweisprachig. Er ist IT Architekt. Herr Schwaller ist Mitglied des Vorstandes der Freisinnig-Demokratischen Partei (FDP) Sense und Präsident des FC Bösinggen.
- **Mme Océane Gex**, bilingue, est titulaire d'un Bachelor en Tourisme. Elle est employée en tant que Cheffe de Projet marketing pour Swiss Wine Promotion depuis 2017. Elle est Présidente du *PLR* de la Ville de Fribourg. Mme Gex est Conseillère générale de la Ville de Fribourg. Elle a été stagiaire à l'Agglomération en 2012.
- **M. Jean-Louis Barras**, francophone, est agriculteur de profession. Il est titulaire d'une maîtrise fédérale dans son domaine. M. Barras est Vice-syndic de la commune de Granges-Paccot, en charge des transports et communications, ainsi que des routes et de l'édilité. Il n'est membre d'aucun parti. Lors de la précédente législature, il a été membre du *Conseil* et de la *CF*.
- **M. Jean-Pierre Oertig** est bilingue. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce et d'un Brevet fédéral en assurance, il est retraité. Il était spécialiste en assurances choses et transport. Il est membre du *PLR* et Conseiller communal de la commune de Marly, en charge du Dicastère des Finances et Impôts. Lors de la précédente législature, il a été membre du *Conseil* et de la *CF*.
- **M. François Grangier** est francophone. Titulaire d'un Brevet fédéral de Conseiller financier, il est Directeur associé d'une société de Conseil financier et de gestion de fortune. Il est Chef de groupe *PLR-pvl*. M. Grangier est Conseiller général de Villars-sur-Glâne depuis 2011. De 2011 à 2021, il a été membre du *Conseil* ainsi que Vice-président, puis Président de la *CF*.

Le Président. Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste ? Ce n'est pas le cas. J'invite les candidat-e-s à se lever. Je vous demande de les élire par acclamation (applaudissements). Je les félicite pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction.

Le cinquième point de l'ordre du jour est absent.

6. Élection des membres de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Wahl der Mitglieder der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt

Le Président. À ce jour, l'*Agglomération* a reçu 11 candidatures pour 11 sièges à la *CAME*. Pour rappel, la *CAME* ne peut disposer de plus de deux membres issus de la même commune. Zur Erinnerung: Keine Gemeinde darf über mehr als zwei Sitze in dieser Kommission verfügen.

Il s'agit des personnes suivantes :

Commune d'Avry :	M. Michel Moret
Commune de Belfaux :	M. Diego Frieden
Commune de Corminboeuf :	M. Dario Viel
Gemeinde Düringen :	Herr Herbert Burri
Ville de Fribourg :	M. Pierre-Alain Perritaz
	M. Jérémie Stöckli
Commune de Givisiez :	M. Didier Carrard
Commune de Granges-Paccot :	Mme Marjorie Jaquet
Commune de Marly :	M. César Murangira
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. Dimitri Küttel
	M. Alexandre Wicht

Le Président. Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen?

Félicien Frossard. La commune de Matran nous a communiqué récemment le nom d'un candidat, M. Bernard Chassot.

Bernard Chassot. Effectivement, la commune de Matran m'a désigné comme candidat pour la *CAME*.

Le Président. Nous avons donc 12 candidatures pour 11 sièges.

Océane Gex. Après la prise de parole de mon préopinant de la Ville de Fribourg, M. Altermatt, vous comprendrez que la minorité de notre commune ne souhaite pas en rester là et souhaite essayer de rétablir ou du moins d'équilibrer la moindre les organes de l'*Agglomération*. Avec trois représentants au *Comité* et la présentation de deux candidats de gauche pour la *CAME*, nous ne pouvons que constater la cannibalisation de ces postes par la Gauche. M. Altermatt l'a rappelé que 35 % de la population a élu des personnes de Centre-Droite. Je propose ainsi la candidature de M. Christophe Giller à la *CAME*. Âgé de 40 ans, membre du *Conseil* depuis 2013, il connaît très bien le fonctionnement de cet organe. Physicien de formation, dirigeant une entreprise spécialisée en physique du bâtiment à Fribourg, il saura mettre en application ses connaissances pour relever les défis qui attendent notre *Agglomération*.

Le Président. Je note la candidature de M. Giller de la Ville de Fribourg. Il y a donc treize candidat-e-s pour onze sièges. Quelqu'un souhaite-t-il retirer sa candidature ?

Alexandre Wicht. Comme la commune de Matran propose un candidat, je me retire de la liste des candidat-e-s

Le Président. M. Alexandre Wicht a retiré sa candidature. Par conséquent, il reste douze candidat-e-s pour onze sièges. Il y a un problème de représentation à l'échelon de la Ville de Fribourg. Nous ne pouvons pas procéder comme pour l'élection des membres du *Comité* en remplissant seulement les noms des membres de la Ville de Fribourg. Nous sommes obligés de remplir les bulletins contenant onze cases.

Collaud Gérald. C'est un très mauvais spectacle que donne ici la Ville de Fribourg. Je pense à la liste qui a été proposée avec le désistement de M. Alexandre Wicht de Villars-sur-Glâne et la liste qui doit être votée. Je demande instamment à M. Giller de retirer sa candidature au nom de la Ville.

Florian Müller. Wir sind überrascht, dass die von der Stadt Freiburg vorgelegte Kandidatenliste durch diesen neuen Angriff immer noch in Frage gestellt wird. Nous devons souligner que tous les membres du *Conseil*, issus de la Ville de Fribourg, se sont réunis lors d'une réunion préparatoire et ont à cette occasion choisi les candidat-e-s proposé-e-s ce soir. Nous sommes étonnés par cette attaque. Ce n'est pas démocratique. Nous vous prions de refuser cette candidature. Wir bitten Sie, die offiziellen Kandidaten zu wählen, die von der Stadt Freiburg für diese Wahl in die *KRMU* nominiert wurden.

Bernhard Altermatt. Ce soir, la démocratie a été mentionnée à plusieurs reprises. Je m'adresse à MM. Collaud et Müller. Lors de la présente séance, sept sièges sont à pourvoir par la Ville de Fribourg dans les organes de l'*Agglomération*. La Gauche veut s'arroger six sièges sur sept. Die Linke möchte sechs von sieben Sitzen erobern und reden im Voraus von Demokratie und Koordination? La candidature de M. Giller a effectivement été proposée lors de la réunion préparatoire. Comme ce soir,

elle a été refusée par les représentant-e-s de la Ville de Fribourg, ici présent-e-s, appartenant à la majorité de Gauche. C'est tout sauf démocratique de vouloir s'arroger six sièges sur sept, 85 %, alors que la Gauche a obtenu 65 % des voix au sein d'un conseil. Ce n'est même pas égal à deux tiers des voix. Voulons-nous appliquer une telle politique à l'*Agglomération* ? Je ne pense pas que ce soit le cas. Je suis vraiment désolé de devoir me répéter. La Gauche s'est arrogé le droit d'obtenir six sièges en écrasant la Droite en amont et au *Conseil*. Notre minorité politique pèse tout de même un tiers des voix de la Ville de Fribourg. Je prie instamment un des deux candidats de la Gauche, issus de la Ville de Fribourg, de retirer sa candidature. Das wäre das einzig richtige und demokratische Vorgehen. Es tut mir sehr leid, dass wir das tun müssen. Ich schäme mich für die Stadt Freiburg. À la Ville de Fribourg, le rouleau compresseur d'une majorité de la Gauche veut devenir une « super majorité » en écrasant systématiquement ses opposants.

Diego Frieden. J'espère que lorsque nous aurons fusionné, nous pourrons nous épargner ce genre de discussion. J'aimerais que l'ensemble des candidat-e-s à la *CAME* soit présenté. Pour l'instant, nous n'avons entendu que la présentation de M. Giller.

Jacques Dietrich. Est-ce que M. Alexandre Wicht a bien retiré sa candidature en faveur de Bernard Chassot ? Je demande cela pour clarifier cette question.

Le Président. Oui. C'est juste. M. Wicht a retiré sa candidature au profit de M. Chassot. Celle de M. Giller a été ajoutée ensuite.

Pierre-Alain Perritaz. Je suis candidat à cette élection et ne devrais peut-être pas m'exprimer. Pourtant, quand j'entends les propos de M. Altermatt, qui parle de démocratie, je suis obligé de réagir. Sachez que lorsque nous avons fait notre séance de préparation des délégués de la Ville de Fribourg, M. Altermatt était absent.

Le Président. Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est plus le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close. Je demande à chaque candidat de se lever lors de sa présentation par notre Secrétaire général.

Félicien Frossard.

- **M. Michel Moret** est francophone et pratique l'allemand. Titulaire d'un diplôme fédéral d'informaticien de gestion et d'un Executive MBA en Management de la HEG de Fribourg, il est responsable du Centre des publications officielles à la Chancellerie fédérale. Il est le Syndic de la commune d'Avry, où il est en charge du Dicastère de l'administration, de l'ordre public et de l'économie. Il est Président du Cercle *PLR* de Sarine-Ouest. De 2011 à 2021, M. Moret a été membre du *Conseil*, Vice-président de la *CAME*, membre de la *CF* et Vice-président, puis Président du *Conseil* de 2016 à 2018.
- **M. Diego Frieden**, bilingue, est titulaire d'une Maturité bilingue et d'un Master en Économie politique. Il est secrétaire central, du secteur Industrie, depuis 2012 au syndicat Syna à Olten. Secrétaire politique cantonal depuis 2009 du *Centre Gauche-PCS* Fribourg, il est conseiller communal de la commune de Belfaux depuis avril 2021.
- **M. Dario Viel**, bilingue, est économiste et gestionnaire de portefeuilles immobiliers depuis 1990 à Armasuisse Immobilier, de la Confédération suisse. Il a été Conseiller communal de Corninboeuf et membre du *Conseil* de 2011 à 2016 ainsi que de juin 2018 à 2021. C'est un ancien membre de la *CARM*.
- **Herr Herbert Burri** ist zweisprachig. Mit seinem EMBA in Human Resources Management und dem aktuell angestrebten Abschluss MAS Information Technology an der Berner Fachhochschule hat er auch aus akademischer Sicht je ein Bein im Personalwesen und der IT-Bereich. Herr Burri ist Leiter HR-Datenanalyse und Stellvertreter des Leiters HR-Strategie bei der Schweizerischen Post. Bis Ende 2018, er war kantonaler Delegierter der Grün-Liberalen Partei (GLP) Schweiz.
- **M. Pierre-Alain Perritaz** est francophone et titulaire d'un CFC Fromager depuis 1985. Il est conducteur de bus et de trolleybus aux *TPF* depuis 1989. Membre du *PS*, il est Conseiller général de la ville de Fribourg dès 2011. Il a été membre du *Conseil* de 2016 à 2021.
- **M. Jérémie Stöckli**, francophone, est titulaire d'un bachelor et d'un master. Il a une formation d'ingénieur en Gestion de l'énergie et durabilité à l'*EPFL*. Il est chef de Projet dans l'entreprise So'Watt. Coprésident des Jeunes Vert-e-s du canton de Fribourg, il est membre du comité des Vert-e-s. M. Stöckli est membre de la commission de *Coriolis Infrastructures*.
- **M. Didier Carrard**, francophone, est Sous-directeur de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) depuis 2016. Membre du *PLR*, il a été Conseiller communal de Givisiez. M. Carrard a été membre de la *CARM* de 2009 à 2013.

- **Mme Marjorie Jaquet** est francophone et comprend bien l'allemand. Titulaire d'une licence en droit à l'Université de Fribourg et d'un certificat de l'IDHEAP, elle est Cheffe de section auprès de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (AI). Elle a été Vice-syndique de la commune de Granges-Paccot, en charge de l'aménagement et de l'environnement. Elle a été membre du *Conseil* et de la *CARM* de 2011 à 2021.
- **M. César Murangira** est francophone. Titulaire d'un Bachelor en Politiques sociales, Travail social et Sociologie, il est Assistant social. Membre des Vert-e-s, il est Conseiller communal de la commune de Marly. Il a été membre du Conseil général de Marly de 2019 à 2021 et membre du comité de Pro Velo Fribourg de 2006 à 2018.
- **M. Dimitri Küttel** est francophone et pratique l'allemand. Titulaire d'un CFC de dessinateur, orientation architecture, il est gestionnaire client CHD pour la surveillance énergétique de bâtiments et l'analyse constructive de bâtiment chez Signa-Terre. M. Küttel est affilié au parti Le Centre. Depuis 2010, il est Conseiller général de Villars-sur-Glâne. M. Küttel a été membre du *Conseil* et de la *CAME* de 2011 à 2021. Il a été membre de la *CF* de 2011 à 2016.
- **M. Bernard Chassot** est un ingénieur HES en électronique. Il est Chef de vente chez Advanced Communications Networks et Key Account Manager, responsable commercial, chez Lahoco SA. Il est Président du Comité du marCHethon Fribourg, Président de Fribourg Sports société coopérative et membre du Comité de Ref-flex. M. Chassot est Conseiller communal de Matran, en charge du dicastère de l'aménagement du territoire et des constructions, de l'approvisionnement et la protection des eaux, de l'endiguement, de l'économie. Il est membre de l'entente communale. Il est Membre du comité de Pilotage (COFIL) de l'Assemblée constitutive du projet *Grand Fribourg*.
- **M. Christophe Giller** est titulaire d'un Bachelor en physique (Université de Fribourg), d'un Master en Physique (Canada), d'un certificat de spécialisation (CAS) en acoustique (Muttentz) ainsi qu'un autre CAS en Analyse énergétique des bâtiments effectué (Fribourg). Il a été assistant de recherche à l'EPFL puis chef de projet dans les études du bruit et dans des expertises de substances dangereuses dans le bâtiment l'entreprise Triform à Fribourg. Depuis 2014, il est Directeur de AB14 (Fribourg). Membre de l'Union démocratique du centre (UDC), M. Giller est Conseiller général de la Ville de Fribourg. De 2013 à 2021, il a été membre du *Conseil*.

Le Président. Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close. Nous devons donc organiser un scrutin de liste. Les *scrutateurs* vont à présent distribuer les bulletins de vote. Vous devez inscrire les noms des onze candidat-e-s sur ces bulletins. Pour rappel, une commune ne peut disposer de plus de deux membres.

Féli cien Frossard indique que les candidat-e-s sont les suivant-e-s :

Commune d'Avry :	M. Michel Moret
Commune de Belfaux :	M. Diego Frieden
Commune de Corminboeuf :	M. Dario Viel
Gemeinde Düringen :	Herr Herbert Burri
Ville de Fribourg :	M. Pierre-Alain Perritaz
	M. Jérémie Stöckli
	M. Christophe Giller
Commune de Givisiez :	M. Didier Carrard
Commune de Granges-Paccot :	Mme Marjorie Jaquet
Commune de Matran	M. Bernard Chassot
Commune de Marly :	M. César Murangira
Commune de Villars-sur-Glâne :	M. Dimitri Küttel

- Distribution et inscription des noms des candidat-e-s -

Le Président. Les *scrutateurs* vont à présent récolter les bulletins de vote avec les urnes et faire le dépouillement des résultats.

• Election / Wahl

Le Président. La *CAME* dispose de onze sièges. Die *KRMU* verfügt über insgesamt elf Sitze. Avec 55 bulletins délivrés et valables, la majorité absolue est à 28 voix.

Résultat / Ergebnis: sont élu-e-s membres de la CAME :

- | | | |
|----------------------------------|--------------------------|--------------|
| • Commune d'Avry : | M. Michel Moret | par 54 voix, |
| • Commune de Belfaux : | M. Diego Frieden | par 53 voix, |
| • Commune de Corninboeuf : | M. Dario Viel | par 54 voix, |
| • Gemeinde Düringen : | Herr Herbert Burri | par 53 voix, |
| • Ville de Fribourg : | M. Jérémie Stöckli | par 43 voix, |
| • Ville de Fribourg : | M. Pierre-Alain Perritaz | par 39 voix, |
| • Commune de Givisiez : | M. Didier Carrard | par 53 voix, |
| • Commune de Granges-Paccot : | Mme Marjorie Jaquet | par 54 voix, |
| • Commune de Marly : | M. César Murangira | par 53 voix, |
| • Commune de Matran : | M. Bernard Chassot | par 52 voix, |
| • Commune de Villars-sur-Glâne : | M. Dimitri Küttel | par 54 voix, |

Je leur prie de se lever. Je les félicite pour leur élection et leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction (applaudissements).

N'est pas élu M. Giller, qui a obtenu avec 20 voix. 2 voix ont été attribuées à M. Wicht, qui avait retiré sa candidature.

Le sixième point de l'ordre du jour est absout.

7. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2021 / Genehmigung des Protokolls der Sitzung vom 18. März 2021

Le Président. Avez-vous des remarques concernant le PV du 18 mars 2021 ? Ce n'est pas le cas.

Vote / Abstimmung

Celles et ceux, qui acceptent le PV de la séance du 18 mars 2021, sont priés de lever leur carton.

Résultat / Ergebnis: le PV de la séance du 18 mars 2021 est approuvé à la majorité évidente. J'adresse les remerciements d'usage à sa rédactrice, Mme Nicolas.

Le septième point de l'ordre du jour est absout.

8. Révision partielle du Règlement du Conseil d'agglomération concernant le vote électronique / Teilrevision des Reglements des Agglomerationsrates bezüglich der elektronischen Abstimmung

8.1 Présentation du message n° 1 / Präsentation der Botschaft Nr. 1

Le Président. La motion n° 29 (Mot_Leg 2016-2021_2021_029) portant sur l'introduction du vote électronique au niveau du législatif de l'Agglomération a été déposée dans le cadre de la séance du Conseil du 18 mars 2021. Le Bureau provisoire du Conseil a procédé en collaboration étroite avec le Comité à la révision partielle du Règlement du Conseil. L'objectif de cette révision est de compléter le Règlement du Conseil en précisant les modalités en ce qui concerne le vote électronique qui deviendra le mode d'expression par défaut de la volonté du législatif de l'Agglomération. Le Comité a transmis l'intervention avec un préavis favorable dans le cadre de la séance du Conseil du 1^{er} avril 2021, soulignant que l'introduction du vote électronique nécessitait selon le droit cantonal l'adaptation formelle du Règlement du Conseil. S'agissant d'un règlement de portée générale, sa modification relève des compétences du législatif et doit être validée formellement par le Conseil d'État avant qu'il ne puisse entrer en vigueur. Les modifications du Règlement du Conseil, dont l'adoption est prévue ce soir, entreront probablement en vigueur d'ici le dernier trimestre 2021 puisqu'il faudra encore prévoir la parution de l'arrêté d'adoption des nouvelles dispositions dans la Feuille officielle du canton de Fribourg (FO) et attendre le délai de soixante jours pendant lequel court le referendum facultatif.

J'ouvre la discussion sur l'entrée en matière. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

8.2 Examen du message et lecture des articles modifiés du règlement / Prüfung der Botschaft und Lesung der abgeänderten Artikel des Reglements

Le Président. Nous passons à l'examen du message et à la lecture des articles modifiés du Règlement du Conseil. Vous trouverez le message n° 1 dans vos documents de séance. Wir kommen nun zur Prüfung der Botschaft Nr. 1 und zur Lesung der abgeänderten Artikel des Reglements des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg (nachstehend Ratsreglement). Die Botschaft Nr. 1 finden Sie in Ihren Sitzungsunterlagen. Il s'agit des articles 20 (attribution des scrutateurs), 64 (résultats du vote) et 82 (entrée en vigueur). Je vous propose de passer en revue ces trois articles. Je demanderai

pour chacun de ses trois articles si quelqu'un souhaite s'exprimer ; si ce n'est pas le cas, l'article sera considéré comme adopté. Quelqu'un s'oppose-t-il à cette approche ? Ce n'est pas le cas.

Art. 20 Attributions / Befugnisse

Le Président. J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article 20, tel que proposé par le Bureau provisoire du *Conseil* et le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

Art. 64 Résultat du vote / Abstimmungsergebnis

Le Président. J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article 64, tel que proposé par le Bureau provisoire du *Conseil* et le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

Art. 82 Entrée en vigueur / Inkrafttreten

Le Président. J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article 82, tel que proposé par le Bureau provisoire du *Conseil* et le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

Le Président. Nous sommes arrivés au bout de l'examen de ces articles.

8.3 Adoption du Règlement / Annahme des Reglements

Le Président. La parole passe au *Conseil*. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close. Nous passons maintenant au vote d'ensemble du *Règlement du Conseil*, tel que révisé sur la base des propositions du Bureau provisoire du *Conseil* et du *Comité*. Nous sommes actuellement 56 membres du *Conseil*. Formellement, nous devons compter les voix.

Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung

Celles et ceux, qui adoptent le *Règlement du Conseil* tel que révisé, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 56 voix.

Celles et ceux, qui les refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, le *Règlement du Conseil* tel que révisé.

8.4 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses

Le Président. Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 1. J'ouvre la discussion sur cet arrêté. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close. L'arrêté, y compris les "titres et considérants" ainsi que l'article premier, est adopté.

Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté tel que proposé dans le message n° 1, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 56 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté tel que proposé dans le message n° 1.

Nous avons terminé la révision du *Règlement du Conseil*.

S'agissant d'un règlement de portée générale, les dispositions légales relatives à l'introduction du vote électronique doivent encore faire l'objet d'un examen final de la part du *Service des communes de l'État de Fribourg (SCom)* et être approuvées par le *Conseil d'État* sous réserve de referendum facultatif.

Ce huitième point de l'ordre du jour est liquidé.

9. Divers / Verschiedenes

Le Président. J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer ? Je passe la parole à M. Schneuwly, afin qu'il nous présente le résultat des discussions sur la composition des différents dicastères au sein du *Comité*.

René Schneuwly. Le *Comité*, qui a été élu ce soir par le *Conseil*, s'est reconstitué.

Au niveau de la présidence du *Comité*, il n'y a aucun changement. Je conserve la présidence du *Comité* et M. Thierry Steiert, reste le Vice-président du *Comité*.

Au *DAEM*, ont été élu-e-s Mmes Andrea Burgener Woeffray, Francine Defferrard et Éliane Dévaud-Sciboz, ainsi que MM. Urs Hauswirth et Eric Mennel.

Au *DF&RH*, Mmes Muriel Frésard et Anne-Elisabeth Nobs ainsi que M. Thierry Steiert ont été élu-e-s.

MM. Bernard Clerc, Pierre-Olivier Nobs et Christophe Pierret sont affectés au *DP*.

Vous connaissez donc à présent la composition du *Comité* et la répartition des charges pour la présente législature.

Félicien Frossard. Vous allez recevoir par courriel les dates des prochaines séances prévues en 2021. Ce sera l'occasion de tester les adresses courriel @agglo-fr.ch des nouveaux membres de l'*Agglomération* dès leur activation. Début juillet, vous allez également recevoir notre newsletter à laquelle je vous prie de réserver un bon accueil.

Sie werden die Termine für die nächsten Sitzungen im Jahr 2021 per E-Mail erhalten. Dies ist eine Gelegenheit, die E-Mail-Adressen @agglo-fr.ch der neuen Mitglieder der *Agglomération* zu testen, sobald sie aktiviert sind. Anfang Juli werden Sie auch unseren Newsletter erhalten.

Bitte konsultieren regelmässig ihre E-Mail-Adresse @agglo-fr.ch. Bei technischen Fragen oder für allgemeine Informationen steht Ihnen die Verwaltung zur Verfügung.

Le Président. Nous arrivons à la fin de cette intéressante séance, qui a été assez mouvementée.

Monsieur le Président du *Comité*, Monsieur le Vice-Président du *Comité*, chères et chers membres du *Comité*, au nom du *Conseil*, je vous félicite pour ce départ. Nous aurons tous un très grand plaisir à travailler sous votre conduite.

Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est plus demandée.

Je vous remercie pour votre présence. Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances. Nous aurons le plaisir de nous retrouver en pleine forme le 7 octobre 2021 lors de la prochaine séance du *Conseil*. Nous espérons que nous pourrons alors utiliser le vote électronique.

Merci de laisser votre carte sur l'appareil face à vous et votre enveloppe transparente sur votre table (applaudissements).

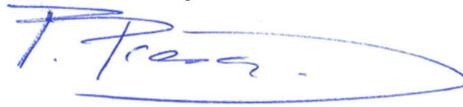
La séance est levée à 22 h 55. Bon retour dans vos communes respectives et bonne soirée.

Le Président du Conseil



Nicholas Creak

Le Secrétaire général



Félicien Frossard